

Proposition d'annonce de collecte pour le Fonds en faveur des droits humains de la Fédération des Églises protestantes de Suisse

Chères paroissiennes, chers paroissiens,

L'œuvre d'entraide des Églises protestantes suisses (EPER) gère, sur mandat de la Fédération des Églises protestantes de Suisse (FEPS), le Centre de contact pour les droits humains (CCDH). L'EPER accompagne les personnes dont les droits fondamentaux ont été bafoués ou risquent de l'être. Elle examine et vérifie les demandes de contributions financées par le Fonds en faveur des droits humains de la FEPS, destinées à soutenir des projets, des actions ou des personnes.

L'an dernier, l'EPER a reçu plus ou moins autant de demandes de contributions de la part de particuliers que durant l'exercice précédent. Par contre, les demandes relatives à des projets ont augmenté de 60 pour cent et n'ont pas toutes pu être prises en considération du point de vue financier. Les besoins sont grands.

Toutes les consultations de particuliers ont pu être menées à terme, mais une seule demande a obtenu un soutien. Les demandes refusées portaient sur des participations à des frais n'entrant pas dans un domaine soutenu par le fonds.

Pour les demandes d'aide à un projet, les refus ont le plus souvent été motivés par l'absence de lien avec la Suisse et par le fait qu'ils n'ont pas paru suffisamment sérieux au CCDH. Par contre, les projets soutenus sont particulièrement intéressants et ils couvrent une palette très variée de besoins, en Suisse et à l'étranger. Un soutien a notamment été accordé à la mise à jour d'un rapport de l'Observatoire suisse du droit d'asile et des étrangers sur le regroupement familial et le retrait de l'autorisation pour dépendance envers l'aide sociale, « Vie familiale – (pas) un droit humain ». Ce rapport revêt une importance particulière compte tenu de la nouvelle législation, qui lie la sécurité du séjour des personnes étrangères à leur degré d'intégration. La famille est aussi concernée, puisqu'en raison de cette règle stricte, elle n'est désormais plus considérée comme une unité à protéger dans tous les cas. La traduction du document de discussion « Droits humains et politique extérieure de la Suisse – Où est la cohérence ? » de la Plateforme droits humains des ONG a aussi bénéficié d'un soutien financier. Hors de Suisse, le projet « Association pour la prévention de la torture » a pour objectif de prévenir l'emploi systématique de la torture aux Philippines. Un autre projet consiste à informer la population du Sri Lanka de ses droits pour récupérer les terres confisquées par l'armée. Le soutien apporté au rapport alternatif sur la situation des droits humains au Liban a conduit à une large sensibilisation des autorités et des organisations actives sur place.

Les chargés de projets qui ont bénéficié d'un soutien nous ont fait parvenir des rapports finaux, des comptes de clôture, des lettres de remerciement et des rétrospectives annuelles. Ces envois soulignent le sérieux des bénéficiaires et confirment le bien-fondé des processus suivis par le CCDH.

Pour que nous puissions continuer à soutenir des projets destinés à améliorer la protection des droits humains, nous vous invitons aujourd'hui à faire un don en faveur du Fonds de la FEPS pour les droits humains. Nous vous en remercions de tout cœur.

Karen Grossmann
Responsable chargés thématiques

Hella Hoppe
Directrice du Secrétariat

Compte postal : 30-26250-2, Fédération des Églises protestantes de Suisse, case postale, 3001 Berne, mention « Fonds pour les droits humains ». Vous trouverez d'autres informations concernant l'activité de la FEPS dans le domaine des droits humains sous <http://www.kirchenbund.ch/fr/themes/droits-de-lhomme>